

# CLUB DE CANOË-KAYAK D'EAU VIVE DE MONTRÉAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2018

au Centre des loisirs de St-Laurent  
1375 rue Grenet, Montréal

### PROCÈS-VERBAL

Bernard Laniel	Yann Archambault	Tony Gagliardi
Mathieu Leclerc	Noémie Chabot	Simon Claret
Adrienne Blattel	Maxime Chartrand	Patricia Désalliers
Johanne Giannuzzi	Natasha Harvey	Joelle St-Onge
Benoit Boucher	Sébastien Léger	Claude St-Pierre
Brigitte Boileau	Nicolas Cantin	Lucie Germain
Roger Fillion	Jocelyn Hébert	Philippe Cyr
Nathan Archambault	Philippe Lavallée	Jean-Pierre Clerk
Frédéric Ménagé	Geneviève Billette	Sébastien Léger
Johanne Lavoie	France Mainville	Alexandre Valiquette
Bertrand Bouchard	Louis Dionne	Jeannette Elliott
Mireille Alary	Théo Meunier	Patrizia Di Zazzo
Lynne Roy	Élodie Lascar	Julie Paquette
Anne-Marie Hamel	Mathieu Goulet	Jean-François Fortin
Laurence Doyle	Michael Fillion	Eliane Cantin
Eric Marceau	Maxime Taminot	Jordi Vernier

#### 1. Ouverture de l'assemblée générale et constatation du quorum

Constatant le quorum avec les personnes présentes, Bernard Laniel, président du CCKEVM, déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 14h35.

#### 2. Mot de bienvenue du président

Bernard Laniel souhaite la bienvenue aux membres présents et félicite ses collègues du conseil d'administration pour leurs efforts ayant permis la réalisation du rapport annuel 2017-2018.

#### 3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

**Résolution AGA-2018/12/01-01:** Il est proposé par Bernard Laniel, appuyé par Philippe Lavallée, et résolu unanimement que Mathieu Leclerc agisse à titre de président d'assemblée et Johanne Lavoie comme secrétaire. Mathieu et Johanne agiront également à titre de président et

secrétaire d'élection.

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est présenté par Mathieu Leclerc aux personnes présentes.

**Résolution AGA-2018/12/01-02:** Il est proposé par Lucie Germain, appuyé par Éliane Cantin, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec les modifications proposées au point 12 – Varia.

1. *Ouverture de l'assemblée générale et constatation du quorum*
2. *Mot de bienvenue du président*
3. *Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée*
4. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
5. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 novembre 2017*
6. *Présentation du rapport annuel et des états financiers 2017-2018*
7. *Période de questions*

*PAUSE*

8. *Présentation des objectifs 2018-2019*
9. *Présentation du budget prévisionnel 2018-2019*
10. *Tirage des organisateurs de sorties (passe VIP)*
11. *Élections*
  - a. *Président-e*
  - b. *Trésorier-ère*
  - c. *Directeur-trice des relations publiques et marketing*
  - d. *Directeur-trice technique*
12. *Varia*
13. *Date de la prochaine assemblée générale annuelle : 30 novembre 2019*
14. *Clôture de l'assemblée générale annuelle 2017-2018 du CCKEVM*

#### **5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du CCKEVM du 25 nov. 2017**

**Résolution AGA-2018/12/01-03:** Il est proposé par Frédéric Ménagé et appuyé par Sébastien Léger d'adopter le procès-verbal du 25 novembre 2017.

#### **6. Présentation du rapport annuel et des états financiers 2017-2018**

Le rapport annuel 2017-2018 est présenté aux membres. Comme toujours, l'équipement et la flotte du club ont nécessité quelques réparations. Au cours de l'année, le club s'est procuré 3 kayaks à bon prix et s'est départi de 4 kayaks qui ne répondaient plus à ses besoins. En matière de marketing, le club a négocié un tarif à rabais avec Kayak Idéal pour ses pagaies. Malheureusement, le club a perdu un de ses plus fidèles commanditaires avec la fermeture définitive de la boutique Camp de base.

En matière de communication, on a observé un délaissement du calendrier d'événements du site web du club par les membres. Le recours à Facebook est de plus en plus populaire

pour l'organisation de sorties.

En ce qui concerne la programmation pédagogique, le club a mis en place un rabais aux nouveaux étudiants afin de promouvoir les cours mais la participation est demeurée faible. Deux formations supplémentaires ont été offerts aux membres au printemps : réanimation cardiorespiratoire (21 personnes); formation sur l'éthique en rivière (15 personnes) avec une diffusion Facebook en direct fort appréciée.

Certaines activités du club ont été particulièrement populaires cette année. Le party de fin de saison, la cabane à sucre, le souper des bénévoles, le kayak-polo, les pratiques libres en piscine (515 participants) et le Jamboree (175 personnes) sont toujours grandement appréciés. Il est rappelé qu'afin de rejoindre tous les membres du club, un effort doit être fait pour afficher les sorties sur le calendrier du site web. Le nouveau programme de parrainage a donné de très bons résultats et les membres souhaitent son maintien en 2019. Un coup de chapeau tout particulier est donné aux "Mardis Lachine" organisés par Philippe Lavallée et Robert Downer.

Enfin, pour honorer la mémoire de notre ami Steeve Melançon, décédé lors d'un accident survenu en rivière en 2017, le club a baptisé le pavillon situé au Camping de la rivière Rouge "Pavillon Steeve Melançon" le 2 juin 2018.

### **États financiers**

Les états financiers sont déposés à l'assemblée. L'année 2018 s'est soldée par un surplus de 1 466 \$ tandis que les actifs nets du club s'élèvent à 51 026 \$. Il est observé que le retard dans la réception des subventions du MEV a exercé un impact à la baisse sur l'état des résultats.

Les règles du club prévoit que 30% des surplus annuel doit être remis à des organismes qui œuvrent dans la préservation des rivières. Après consultation de l'assemblée par le CA, les suggestions d'organisations suivantes sont données par les membres comme bénéficiaires potentielles d'un don du CCKEVM: GAM, Fondation Rivière, Festival de la Haute-Gatineau, Placement sport de la fédération Eau Vive Québec, Québec Whitewater. L'Assemblée mandate le Conseil d'administration pour sélectionner un organisme récipiendaire.

## **7. Période de questions**

Concernant le programme parrainage, un participant demande s'il est possible d'avoir un parrain pour un petit groupe de kayakiste. On répond que le parrain a pour rôle d'accompagner le développement du kayakiste par ses conseils personnalisés tant au niveau théorique qu'en rivière. Il est donc préférable d'avoir un parrain par kayakiste. On invite les membres à participer à la formation "Comment organiser une sortie".

Frédéric Ménagé indique une erreur à la page 6 du rapport annuel. Il faut lire Canoe Kayak Canada à la place de Pagaie Canada.

Lynne Roy demande comment a été traitée une facture oubliée de 2017 dans le rapport financier 2018 du Jamboree. Brigitte Boileau répond que cette facture qui se rapporte à l'item "Navettes et essence" a été comptabilisée en 2018. De sorte qu'en 2018, le profit du Jamboree se trouve surévalué de 647\$.

Lynne Roy s'enquiert également de la rentabilité de l'activité "Rafting" qui est offerte au Jamboree. Cette activité est déficitaire mais elle permet aux kayakistes d'offrir à leurs familles ou amis une activité amusante à faire pendant le Jamboree et ainsi proposer un événement festif ouvert aux membres kayakistes et à leurs proches, à l'image des valeurs d'ouverture du club.

Il est aussi observé qu'une liste de bénévolat très générale où chacun peut s'inscrire n'est guère efficace. Il est préférable de proposer une liste par activité.

## **8. Présentation des objectifs 2018-2019**

Les objectifs sont déposés à l'assemblée.

### Sécurité en rivière

- consolider les mesures favorisant la sécurité en rivière
- inciter les membres à adopter des comportements sécuritaires en rivière, notamment en favorisant leur participation aux activités de formation sur la sécurité en rivière
- favoriser le renouvellement de la formation de RCR

### Affaires techniques et équipement

- assurer une rotation de la flotte de kayaks afin d'assurer un renouvellement sain et progressif de l'équipement du club
- assurer une gestion et un suivi plus serré du matériel du club

### Pédagogie et formation

- maintenir une offre de cours variée
- adapter la formule des cours de perfectionnement en rivière en fonction des attentes des différents calibres de kayakistes
- maintenir une implication active des bénévoles dans les cours
- intégrer dans les cours KEV2 et KEV3 des notions favorisant le développement de leaders en rivière
- consolider la relation avec les responsables de la piscine du Centre Jean-Claude-Malépart afin d'en assurer la viabilité à long terme

### Vie associative

- maximiser l'utilisation des outils offerts aux organisateurs de sorties afin de favoriser l'organisation de sorties sécuritaires
- soutenir la réalisation du Jamboree par la participation bénévole
- renouveler le programme de parrainage
- assurer la pérennité du kayak-polo

### Relations publiques et marketing

consolider les relations avec nos partenaires de longue date en établissant des collaborations à long terme, de manière à simplifier les démarches à réaliser annuellement  
développer des nouveaux partenariats et consolider les relations avec nos partenaires de longue date afin de diversifier les avantages offerts aux membres  
maintenir les outils de communication du club avec ses membres et partenaires

## **9. Présentation du budget prévisionnel 2018-2019**

Les prévisions budgétaires 2018-2019 équilibrées sont déposées.

Les cours de perfectionnement seront donnés si la demande se présente, mais la dépense n'est pas inscrite aux prévisions.

Une discussion sur les difficultés que pose l'accès à la Halte camping des 7 sœurs prend place. On déplore le fait que l'entente avec la Halte n'est plus valide après septembre. L'assemblée suggère d'essayer de négocier pour l'année entière. Les communications avec l'OBNL représentent un réel défi pour le conseil d'administration. Il est discuté d'approcher le club Les Portageurs qui utilise aussi l'accès et de négocier ensemble un accès pour 3 ans. Un membre demande si le club pourrait prendre la charge de la Halte? On répond que cela représente une trop lourde charge pour le CA ou le club.

Enfin, le prix des cours de kayak pourrait être augmenté selon les nouveaux membres présents à l'assemblée, car une très grande variété d'activités sportives offertes à Montréal sont plus chères que celle du club. Le Conseil répond qu'il prévoit une augmentation progressive du coût des cours.

## **10. Tirage des organisateurs de sorties (passe VIP)**

Le gagnant est Frédéric Ménagé. Il obtient une adhésion annuelle gratuite au club et des laissez-passers pour la Cabane à sucre et le Jamboree.

## **11. Élections**

Une description des différents postes d'administrateurs est faite par les quatre postes sortants : Président, Trésorier, Directeur des relations publiques et du marketing, Directeur technique.

### **Président**

Bernard Laniel ne souhaite pas renouveler son mandat de président.

Julie Paquette propose Louis Dionne. Patricia Di Zazzio appuie. Louis Dionne accepte.

Frédéric Ménagé propose Lynne Roy. Lucie Germain appuie. Lynne Roy décline.

Louis Dionne est élu par acclamation pour un mandat de deux ans au poste de Président.

### **Trésorier**

Yann Archambault propose Brigitte Boileau, Johanne Giannuzi appuie cette proposition. Brigitte Boileau accepte.

Brigitte Boileau est élue par acclamation pour un mandat de deux ans au poste de Trésorière.

### **Directeur des relations publiques et du marketing**

Nathan Archambault ne souhaite pas renouveler son mandat.

Lynne Roy propose France Mainville. Julie Paquette appuie. France Mainville décline.

Julie Paquette propose Michael Filion. Élodie Lascar appuie. Michael Filion accepte.

Alexandre Valiquette propose Lynne Roy, Yann Archambault appuie. Lynne Roy décline.

Louis Dionne propose Sébastien Léger. Alexandre Valiquette appuie. Sébastien Léger décline.

Michael Filion est élu par acclamation pour un mandat de deux ans au poste de directeur des relations publiques et du marketing.

### **Directeur technique**

Benoît Boucher ne souhaite pas renouveler son mandat.

Frédéric Ménagé propose Natasha Harvey. Mathieu Goulet appuie. Natasha Harvey accepte.

Jean-Pierre Clerk propose Lynne Roy. Alexandre Valiquette appuie. Lynne Roy refuse.

Louis Dionne propose Yann Archambault. Lynne Roy appuie. Yann Archambault décline.

Natasha Harvey est élu par acclamation pour un mandat de deux ans au poste de directrice technique.

### **Directeur des communications**

Louis Dionne ayant été élu au poste de président, le poste de directeur des communications se libère et une élection est nécessaire.

Alexandre Valiquette propose Lynne Roy. Lucie Germain appuie. Lynne Roy décline.

Laurence Doyle propose Élodie Lascar. Frédéric Ménagé appuie. Élodie Lascar accepte.

Élodie Lascar est élue par acclamation pour un mandat de deux ans au poste de directrice des communications.

## **12. Varia**

- a. Kayak polo – L'activité a été mise en place avec l'appui du club. Elle est présentement déficitaire. L'activité rejoint seulement un petit groupe de gens. Le CA souhaite que cette activité acquiert une autonomie de gestion et un équilibre budgétaire comme le Jamboree. Alexandre Valiquette propose de donner au CA le mandat que le kayak polo devienne autonome et non déficitaire.

**Résolution AGA-2018/12/01-04 :** Le Conseil d'administration est mandaté afin de rendre le kayak-polo autonome et non déficitaire.

Adoptée à l'unanimité

- b. Moto marine à Lachine – Philippe Lavallée propose de réaliser une étude de faisabilité pour implanter la pratique des motos marines aux Mardis Lachine et former un comité de bénévoles à cette fin. Les personnes intéressées sont invités à communiquer avec Philippe.
- c. Kiosque à l'UQAM – Philippe Lavallée sollicite la participation des membres pour tenir le kiosque à l'UQAM les 9 et 10 janvier 2019. Les personnes suivantes se proposent : Éliane Cantin, Yann Archambault, France Mainville, Mathieu Goulet, Maxim Taminot et Lynne Roy.
- d. Kiosque dans les boutiques – Yann Archambault se propose pour travailler sur la promotion du club. Comme par exemple afficher sur les babillards des commerces (MEC, La Cordée, etc.) Les

personnes suivantes se proposent pour aider à cette tâche: Éliane Cantin, Philippe Cyr, Maxim Taminot.

- e. Piscine dans les Laurentides – Pour information, un nouveau Club de kayak dans les Laurentides offrira des heures de piscine à Sainte-Adèle et au Cegep de St-Jérôme.
- f. Cours de kayak du CCKEVM: Il y aura création d'un comité pédagogique pour la révision des cours de kayak
- g. Sécurité dans les pratiques libres – Les sauveteurs du Centre Jean-Claude-Malépart n'offrent pas le service attendu de surveillance. Il faudrait transmettre un message à la direction afin de clarifier le mandat des sauveteurs pour notre sécurité.
- h. Reel Paddling Film Festival – L'assemblée manifeste un intérêt à voir l'activité organisée. Il est proposé d'approcher les compagnies de SUP pour compléter la commandite.
- i. Fonds d'accès de la FQCK – En 2010, le club a fait un don de 2900\$ au GPAR pour la préservation des rivières. Un comité a été créé en 2017 pour définir les grands axes d'intervention mais aucun suivi n'a été fait. Le CA est invité à éclaircir la situation.
- j. Accès aux rivières – Patricia Di Zazzo s'est engagée à défendre l'accès libre et publique aux rivières du Québec. Elle travaille avec l'appui de plusieurs kayakistes et organisations sensibles à cet enjeu. Elle est invitée à contacter le CA pour les suivis dans ce dossier.

### **13. Date de la prochaine assemblée générale annuelle**

Mathieu Leclerc propose que la prochaine assemblée générale ait lieu le samedi le 30 novembre 2019 à 14h30. Il est discuté de l'idée de tenir l'assemblée un soir de semaine afin de rejoindre un plus grand nombre de gens. Il est aussi discuté de jumeler le party de fin de saison et l'assemblée générale. Des membres proposent également de ne pas tenir de souper pot-luck à la suite de l'assemblée.

Le président d'assemblée invite les membres à se prononcer sur la proposition suivante : De quelle manière sera prise la décision à savoir si l'assemblée générale 2019 aura lieu en pm ou en soirée et si le party de fin de saison aura lieu le même soir ou non?

- a) Décision prise séance tenante en assemblée générale
- b) Décision prise via un sondage facebook auprès des membres

Résultat du vote à main levée :

- 8 pour une prise de décision immédiate
- 17 pour une prise de décision par sondage par Facebook
- 10 abstentions

**Résolution AGA-2018/12/01-05:** Les membres seront consultés via un sondage facebook au cours de l'année concernant la formule à adopter pour l'assemblée générale 2019.

#### **14. Clôture de l'assemblée générale annuelle 2018 du CCKEVM**

Philippe Lavallée propose la clôture de l'assemblée. Cette proposition est secondée par Frédéric Ménagé. L'assemblée est levée à 17h17